

Compte rendu de la réunion du COMITE DIRECTEUR du 9 janvier 2021

Ouverture de la séance à 14h00

Présents :

LEVIEUGE Éric, MERCIER Philippe, AUBUSSON Jérôme, LEROUX Sophie, SCHURDEVIN Fabrice, TOLLIE Jean-François, SIMON-SEYSE François, MEZIERES David, HINDY Marc, TABEY Véronique, GUILLOTEAU Yann, JAOUEN Christelle, MONTERRAT Éric, LE BERRE Virginie, KOLVINTER Frédéric, REMY Nathalie, GUIBERT Pascal.

Invités :

LEMAIRE Michel, BOIDRON Pascal, RIEU Véronique, VAN GHELDER Guillaume

Absents :

STOCKER Serge, FROUIN Nicolas, FIOT Valérie, MONTEIRO Georges, USAL Yves (invité).

1 – Plan de relance

Intervention de Sébastien COUEFFE (Conseiller en développement) dans la réunion du comité directeur.

- a) Le 1er décembre, la commission d'instruction départementale a validé la demande d'aide à hauteur de 4000 € du Tennis Club Membrollais.
- b) Le 22 décembre, la commission d'instruction départementale a validé les demandes de subventions à hauteur de 16000 € pour le Tennis Club de Tours et de 2000 € pour le TC Truyes-Cormery.

A ce jour, 16 dossiers sont en cours de d'instruction.

A compter du 12 janvier, une nouvelle procédure simplifiée est mise en place pour les clubs de catégorie A (de 11 à 50 licenciés) et de catégorie B (de 51 à 130 licenciés).

Cette procédure permet de s'affranchir des documents administratifs nécessaires à la constitution d'un dossier de demande d'aide et s'appuie sur 2 packs d'actions, le pack fidélisation et le pack recrutement.

Pour les clubs de catégorie A, la procédure est complètement simplifiée mais l'accompagnement doit néanmoins se faire par l'intermédiaire du conseiller en développement afin d'être guidé dans la saisie du dossier sur la plateforme fédérale et vous permet de demander une aide maximale de 1200 €.

Pour les clubs de catégorie B, il y a 2 possibilités. Soit de conserver la procédure actuelle et leur permettre de demander une aide financière allant jusqu'à un maximum de 2000 €, soit, si leur demande d'aide n'excède pas 1600 € d'avoir recours à la procédure simplifiée comme les clubs de catégorie A.

Ces modifications ont pour but d'encourager les plus petits clubs à demander une aide fédérale dans le cadre du plan de relance. Après constat sur le plan national ce type de club a fait très peu de demandes.

Un mail va partir à destination des clubs concernés dans les prochains jours et le comité départemental encourage les clubs du département d'Indre et Loire à faire des demandes d'aides dans le cadre de ce plan de relance fédéral.

2- Démission de Sabrina LEGER

Sabrina LEGER, ayant récemment été élue à la présidence de la Ligue du Centre-Val de Loire de Tennis, a présenté sa démission du comité directeur du comité départemental de tennis d'Indre et Loire afin d'éviter tous conflits d'intérêts.

Nous lui renouvelons toutes nos félicitations et il nous faut alors la remplacer dans ses anciennes fonctions.

a) Son remplacement au sein du comité directeur :

Conformément à l'article 46 des règlements administratifs de la FFT et à l'article 7-4 des statuts du comité départemental d'Indre et Loire de Tennis

Pascal GUIBERT étant le premier non élu de la liste sur laquelle figurait Sabrina LEGER, il devient membre titulaire du comité directeur du comité départemental de tennis d'Indre et Loire

b) Son remplacement à la tête de la commission du Tennis Féminin :

Sophie Leroux est proposée pour assurer cette fonction de responsable de commission.

Proposition passée au vote et acceptée à l'unanimité.

c) Son remplacement au sein du bureau directeur.

Conformément à l'article 52 des règlements administratifs de la FFT et à l'article 12-3 des statuts du comité départemental d'Indre et Loire de Tennis et au regard de la composition du bureau directeur (7 membres), il nous est imposé d'avoir une représentativité de 25,8 % de femmes dans le bureau soit 1,8 postes (arrondi à 2). Les calculs ont été faits d'après les chiffres de licences C au 31/12/2020 – 5308 hommes pour 1849 femmes.

Le comité directeur est composé de 5 autres femmes qui peuvent toutes intégrer le bureau directeur. Le bureau en sa réunion du 5 janvier dernier a pris la décision de proposer au sein du bureau une personne qui ne soit pas élue au comité directeur de la ligue Centre-Val de Loire de tennis afin de limiter les conflits d'idées et le cumul des mandats.

Nathalie REMY est proposée pour remplacer Sabrina LEGER au sein du bureau directeur du comité départemental de tennis d'Indre et Loire, en qualité de membre.

Proposition passée au vote et acceptée à l'unanimité.

3 – Mise en place des commissions

Il est demandé aux responsables de commissions de déclencher, si cela n'a pas été fait depuis l'élection du nouveau comité directeur du 9 octobre 2020, leur 1^{ère} réunion de commission et ceci même si l'actualité est assez pauvre du fait de la crise sanitaire et des restrictions en place pour la pratique de notre sport.

Il nous faut être prêt pour la sortie de crise mais aussi accompagner, informer et aider nos clubs dans cette période néfaste.

4 – Convention mairie de Tours

Nous avons rencontré M. THOMAS, adjoint au maire de la ville de Tours chargé des sports, le 12 novembre pour un échange sur les perspectives et les besoins du comité départemental. Celui-ci nous a assuré être favorable à ce que le siège du comité départemental reste sur le site de la vallée du Cher.

Nous avons eu par la suite, le 23 novembre, avec M. MEZZAOUI du service des sports de la Ville de Tours, une réunion pour une première lecture de la convention proposée par la municipalité.

Nous lui avons fait part de nos remarques et de nos souhaits de modifications de quelques articles dans cette convention.

Remarques que nous avons également transmises, par écrit le 11 décembre, à M. Luc CAVALIER, responsable du service de la vie associative et juridique à la direction des sports de la mairie de Tours, qui n'avait vraisemblablement pas eu vent de nos demandes suite à la première réunion avec M. MEZZAOUI.

Suite à son accusé de réception de cet écrit, nous sommes dans l'attente de la suite donnée par la municipalité.

5 – Réunion des présidents de Clubs

Fin novembre a eu lieu, en 4 fois et en visio, nos premières réunions de présidents de clubs.

Les remontées sont très favorables, ces réunions ont été à priori appréciées.

Nous avons touché un peu plus de 50 % des clubs et même un peu plus de 85 % sur les 2 dernières réunions concernant les 40 clubs les plus conséquents du département.

Pour les prochaines réunions, les responsables de commissions seront conviés et nous regrouperons les réunions 4 et 3 pour n'en faire qu'une pour les clubs allant de 0 à 75 licenciés.

Les prochaines réunions de présidents de clubs se dérouleront courant février.

6 – Point budgétaire

Jérôme AUBUSSON, trésorier nous dresse un état de la trésorerie.

Il faut savoir que le comité a mensuellement, environ 4400 € de frais fixes pour des rentrées annuelles d'environ 52.000 €.

Nous pouvons d'ores et déjà, nous attendre pour cet exercice budgétaire à une baisse significative des bénéfiques. A minima, nous ne devrions pas disposer des 10.000 € de recette que représentent les inscriptions au championnat d'hiver ainsi que les 5.500 € pour le championnat Senior +. A ceci il faudra peut-être rajouter la perte relative aux championnats individuels toutes catégories et au regard des prévisions les plus pessimistes, celles du championnat de printemps par équipes.

Au regard des fonds dont dispose le comité à ce jour, nous avons devant nous une réserve de trésorerie d'environ 30 mois pour couvrir nos charges fixes et notamment les salaires de nos employées qui représentent 78 % de ces charges.

A la vue de ces données, nous nous accordons à dire que nous pouvons regarder la sortie du tunnel sereinement mais que la vigilance doit être le mot d'ordre de notre gestion financière dans cette période de crise.

8 – Tour d'horizon des commissions

Commission Senior – Jean François TOLLIE

La commission propose de supprimer le championnat d'hiver par équipes pour cette année aux vues des difficultés d'organisation en termes de délais suite aux restrictions.

Proposition passée au vote et acceptée à l'unanimité.

Les inscriptions pour la coupe Schmidlin sont en cours, gardons l'espoir qu'elle puisse avoir lieu.

Commission Haut Niveau – Fabrice SCHURDEVIN

La commission a lancé des travaux sur 2 grands axes.

- Permettre à plus de joueurs de tutoyer le haut niveau régional, c'est-à-dire être classé négatif.
- Accompagner la mise en place de tournois internationaux dans notre département.

* Le haut niveau :

Mise en place de différentes strates pour le suivi et l'accompagnement de nos bons joueurs.

Strate 1 : Pour les joueurs pros ou semi pro.

Il s'agit de Samuel BROSSET (ATGT) numéro 59 Français, 873^{ème} à l'ATP et de Luna DORMET (TCT), classée -15, aux portes du top 60 Français.

La commission propose que l'aide annuelle accordée à Samuel BROSSET soit remise en place, à condition de la signature d'une charte lui imposant en retour certains devoirs, comme par exemple :

Participer à au moins 3 tournois open sur les 5 plus grands que compte notre département (TC Tours, ATGT, Fondettes, Chambray les Tours et Avoine).

Assurer une représentativité du comité sur diverses manifestations quand celui-ci le lui demande.

Participer ponctuellement aux entraînements des joueurs de la strate 2 comme « sparring-partner ».

Informé le comité de son programme de tournoi et d'assurer la remontée de ses résultats afin que nous puissions les diffuser via notre site et/ou la page Facebook.

Cette aide ne sera, bien sûr, allouée que sur présentation de justificatifs, mais un déblocage de 1000 € à titre d'avance sur cette aide est demandée pour son départ en Turquie très prochainement.

Proposition passée au vote et acceptée à l'unanimité

Pour Luna DORMET, la situation est un peu différente pour le moment à la vue de son expatriation temporaire pour ses études, aux Etats Unis. Elle bénéficiera des mêmes aides que Samuel au moment venu.

Strate 2 : Pour les joueurs et joueuses classés de 3/6 à 0 et ayant pour objectif de devenir négatif dans les 3 ans à venir.

Il est mis en place pour ces joueurs des entraînements en commun, dirigés par Simon JONOT et financés par le comité départemental. Il est en projet aussi d'organiser avec ces joueurs des tournées sur le territoire national pour leur permettre de se confronter au haut niveau Français.

Strate 3 : Pour les joueurs et joueuses plus jeunes mais bénéficiant déjà d'un très bon classement leur permettant de croire à un avenir dans le haut niveau.

Il est à noter qu'à l'heure actuelle nous n'avons quasiment pas pour ne pas dire aucun compétiteur avec ce profil.

Les contours de cette strate restent à être définis avec la commission jeunes et voir où sera placé le curseur entre les 2 commissions.

* Les tournois internationaux :

- Le tournoi ITF féminin organisé par le TCJ va revoir le jour cette année et le comité sera comme pour les précédentes éditions aux côtés de l'organisation locale.

- Un projet de tournoi ITF senior + (35 ans et plus, hommes et femmes) est en cours par l'ATGT. Le dossier est déposé à la FFT. Il pourrait se dérouler en juillet et dès cette saison 2021.

- Un projet de tournoi ITF masculin de 15.000 \$ est aussi en projet pour 2022 par le TC Tours.

- Un projet de tournoi ITF junior est en cours de réflexion, mais pour une mise en place pas avant 2023.

La commission envisage de créer une cellule « Grands tournois » pour aider au mieux les clubs dans leurs organisations.

Commission Jeunes – Marc HINDY

Le secteur d'intervention est les 0 à 18 ans.

Le championnat individuel jeunes est fortement compromis si les mesures restrictives ne sont pas levées en cette fin janvier. Nous ne pouvons malheureusement pas faire se dérouler les rencontres sous le format « matchs libres », ceux-ci n'étant pas autorisés pour 3^{ème} série et doivent impérativement se dérouler sous l'égide d'un enseignant.

Nous avons cette année 511 inscrits (-115 par rapport à 2020). Les inscriptions sont closes et la décision de maintien ou d'annulation sera prise très prochainement suite aux prochaines annonces gouvernementales.

Nous allons pour l'année prochaine réguler le circuit Galaxy, qui à ce jour comporte trop de dates.

Un projet de 2 à 3 stages par an et se déroulant sur des week-ends, regroupant les jeunes (11 – 15 ans) avec un gros potentiel est à l'étude pour les aider à progresser.

Nous allons essayer d'organiser des échanges avec les autres commissions Jeunes des 5 autres départements de la ligue pour enrichir notre expérience.

2 jeunes de notre département bénéficient d'une aide que la Ligue leur a accordé en septembre sans que le comité ni le CST (Eric PERNON) n'en aient été informé. Cela ayant pour objectif de leur permettre de financer des entrainements supplémentaires. Si nous ne remettons pas l'utilité de ces aides en cause, nous nous interrogeons sur le principe d'attribution et la communication faite autour de ces aides.

Commission Développement – David MEZIERES

Action « Ma première raquette » :

Suite à la réunion de bureau en date du 18 novembre dernier avec une validation du comité directeur par e-sondage, l'action « Ma première raquette » initialement prévue pour la rentrée prochaine a été mise en place de façon ponctuelle, sur 2 mois (Janvier Février) pour encourager le recrutement de nouveaux licenciés.

Nous avons reçu à ce jour qu'une seule demande.

Merci à la commission communication pour les supports de com réalisés.

Cette action sera reconduite pour la rentrée prochaine.

Suite aux annonces de la commission Haut Niveau quant au soutien du comité aux organisations de tournois internationaux, la commission Développement souhaite y être pleinement associée.

Commission Nouvelles Pratiques – Pascal BOIDRON

Pascal porte à notre connaissance que suite au départ de Sabrina LEGER la commission, déjà peu fournie va souffrir d'un manque d'effectif. Il en appelle aux volontaires, membres élus du comité ou simples licenciés du département à faire acte de candidature pour venir renforcer son effectif.

Au niveau de l'actualité, la commission Nouvelles Pratiques fait partie des commissions n'ayant pas vraiment démarrée officiellement mais la crise sanitaire nous prive de nos terrains de jeux favoris.

La courte fenêtre avant le 2^{ème} confinement a juste permis d'organiser une demi-journée d'initiation au Padel pour quelques dames de notre département.

Une activité découverte du Padel va être organisé pour les élus du comité, dans un premier temps.

Notons que le Padel est actuellement la seule discipline sportive à engendrer une progression de ses pratiquants à 2 chiffres, c'est vraiment une pratique en devenir. Malheureusement l'Indre et Loire est le département pauvre de la ligue dans le domaine car nous sommes les seuls à ne pas avoir de clubs disposant de terrain de Padel. Des projets existent, croisons les doigts pour qu'ils se réalisent.

Le beach-tennis devrait, sous l'égide de Fanny MALASSIGNE, pouvoir reprendre aux beaux jours.

Commission Tennis Entreprise – Nathalie REMY

Notre préoccupation pour le moment est le championnat départemental car nous avons pu réaliser environ 50 % des rencontres avant les nouvelles restrictions. La question est de savoir si nous allons pouvoir le terminer, les inscriptions pour la phase régionale étant arrêtées au 7 mars.

A cet effet les coupes ont été annulées pour privilégier le championnat mais l'optimisme s'amenuise au fur et à mesure que les jours passent. La commission va se réunir prochainement pour proposer une décision quant à leurs tenues.

Le championnat régional aura-t-il lieu ? Si oui peut-il se passer d'équipes du 37 ? Si nous ne pouvons pas finir notre championnat départemental une qualification au championnat régional au poids des équipes est-elle envisageable ?

A contrario, nous restons optimistes pour la tenue du championnat individuel et du championnat de double qui se déroulent, plus tard.

Commission Homologation – Eric MONTERRAT

L'activité est en stand-by car depuis les annonces du 2^{ème} confinement, aucun tournoi n'a pu se dérouler. Il faudrait d'ailleurs que les clubs nous fassent remonter les informations quant au maintien ou pas de leurs tournois à venir.

Pour les tournois qui n'ont pu avoir lieu lors du dernier trimestre 2020, il apparait que ceux-ci sont toujours inscrits dans la base fédérale. Nous proposons de les refuser et à charge des clubs de refaire des demandes d'homologation en cas de report. Il nous semble important de les refuser au lieu de les annuler afin de garder une trace dans la base de ces tournois qui n'ont pu avoir lieu.

Il semble malheureusement qu'il ne soit pas possible, après questionnement de la ligue, de pouvoir accéder aux résultats (tableaux) des tournois clôturés, par la base fédérale. Aujourd'hui seul Ten'up permet de le faire et la lecture est loin d'être pratique.

Ce visuel serait appréciable en cas d'arbitrage entre 2 homologations de tournois afin de situer le niveau réel de chacun.

➤ Il est proposé que les JAT nous envoient leurs tableaux finaux à l'issue de leurs tournois. Ceci nous permettrait aussi de pouvoir les publier sur le site et/ou sur la page Facebook.

Une information sera diffusée au JAT et responsables de clubs dans ce sens.

Peut-on proposer que la ligue ouvre ADOC sans restriction de date pour la création de tournois jeunes par les clubs, comme pour les tournois internes. Cela éviterait les heures de saisie par le secrétariat pour les TMC "de dernière minute...".

Il n'y a pas de problème de prélèvement et nous validons, de toutes façons, systématiquement l'homologation.

➤ La question sera posée à Jean Philippe COUTANT, à la Ligue.

Rappel aux Juges arbitres de tournois : Une fois que votre tournoi est homologué il ne faut pas recréer d'épreuve à l'intérieur de celui-ci. Même si l'AEI vous le permet malgré des avertissements en tout genre de ne pas le faire, cela entraîne la non homologation des matches joués dans ces nouvelles épreuves.

Si vous souhaitez rajouter une épreuve (catégorie d'âges ou autre) il faut repasser par la commission homologation pour la créer.

Il est proposé à la commission arbitrage de faire un rappel dans ce sens aux JAT du département.

Commission Communication – Yann GUILLOTEAU

Les Newsletter de novembre et décembre ont été envoyées à environ 6000 personnes avec un taux d'ouverture d'environ 70%.

Le nombre d'abonnés sur la page Facebook est en hausse. Le gros de la communication passe par là. La commission s'attache à réaliser des actions sur le réseau social pour encore augmenter le nombre d'abonnés.

Le nombre de consultation de notre site internet est en baisse. Peut-être dû à une actualité ralentie du fait de la crise sanitaire.

Une mise à jour a été faite mais il va falloir mener une réflexion pour repenser la répartition des différentes rubriques qui sont aujourd'hui calquées sur notre fonctionnement en commission mais peut-être pas optimisées pour la lecture des informations par le grand public.

Nous avons créé des mailing-list pour faciliter les échanges par mail (...@googlegroups.com).

Un certain nombre d'entre vous ont fait remonter le fait de l'abondance de mails et ont demandé d'étudier la possibilité d'avoir des boites mails spécifiques comité.

2 possibilités s'offrent à nous :

- Création d'adresses mail @fft.fr, gérées par la fédération, nous n'aurons pas la main sur les créations, la maintenance, etc.

- Création d'adresse mail @cdtennis37.fr, avec notre site internet et là nous aurions totalement la main sur leur gestion.

Après discussion, il est décidé de créer des adresses mail @cdtennis37.fr pour l'ensemble des gens du comité à l'exception de la boîte mail du comité qui elle reste inchangée (comité.indre-et-loire@fft.fr).

Commission Senior plus – Valérie FIOT (suppléée par Michel LEMAIRE)

Pour le moment aucune décision n'a été prise quant aux championnats individuels, là aussi la problématique est d'un côté les restrictions gouvernementales pour la pratique en salle du tennis mais aussi de savoir si une phase régionale aura lieu et les délais que nous aurions pour réaliser notre championnat départemental.

Commission Tennis Féminin – Sophie LEROUX

Comme pour tout le monde, il est difficile de pouvoir organiser quoique ce soit en ce moment.

La journée de la femme qui se déroule au mois de Février/Mars, tous les ans, ne pourra pas se faire et sommes aussi en attente quant à l'organisation des « Raquettes FFT » se déroulant au mois de juin.

Le 11 octobre, a pu être organisée une journée initiation Padel conjointement avec la commission Nouvelles Pratiques.

Commission Arbitrage – Serge STOCKER (suppléé par François SIMON-SEYSE)

Les examens de JAT 1 et 2 sont prévus les 13 et 14 mars. Nous allons demander à ce qu'ils puissent être avancés et que pour les JAT 2, l'examen se déroule par département pour éviter, dans le contexte actuel de regrouper tous les candidats de la ligue dans un même lieu à Blois.

La formation d'arbitre de chaise est mise en suspend du fait qu'il n'y ait pas de tournoi en ce moment pour pouvoir les évaluer sur la partie pratique.

Répartition des tâches dans la commission :

Référent LIFT (Formation) – Jérôme AUBUSSON.

Référent MOJA (Application fédérale des juges arbitres) – François SIMON-SEYSE.

Référent PADEL – Pascal BOIDRON.

Référent des Arbitres de chaise – Serge STOCKER, suppléé de Jean François TOLLIE.

Référent des Juges Arbitres de Tournoi (JAT) – François SIMON-SEYSE, suppléé de Jérôme AUBUSSON.

Référent des Juges Arbitres d'Equipe (JAE) – Philippe MERCIER, suppléé de Delphine VALTEL.

Ces référents sont à disposition des arbitres, des juges arbitres et des dirigeants de clubs pour les aider quand ils en ont besoin.

Commission Tennis Santé, à l'Ecole et Handicap – Véronique TABEY

Tennis à l'Ecole :

La convention tripartite a été signée par Eric pour le compte du comité avec l'éducation Nationale et l'USEP.

De ce fait toutes les activités de tennis à l'école ont repris et plusieurs actions sont en cours à St Branchs, Amboise, Savigné sur Lathan, Savonnières, Druyes, Cléré les pins et Louans.

D'autres sont sur le point de se finaliser à Chanceaux sur Choisille, Manthelan, Chambourg, Truyes, Cormery et une 2^{ème} école à St Branchs, Amboise et Druyes.

Il s'agit de cycles de 6 à 7 séances où Fanny MALASSIGNE intervient en moyenne 3 fois.

Tennis à Santé :

Nous manquons là de données du corps médical, et n'avons pas eu de réponse du conseil des médecins sur les modalités d'organisation.

Nous envisageons de rédiger une brochure quand nous aurons assez d'éléments, à destination des dirigeants de clubs pour les aider à mettre en place ce type d'activité s'ils le souhaitent et avec notamment toutes les subventions possibles.

Tennis Handicap :

L'activité ceci-tennis continue, les personnes porteuses d'un handicap ayant toujours été autorisées à pratiquer leur activité physique malgré les mesures sanitaires.

Une communication va être faite à destination des établissements spécialisés pour promouvoir la pratique du tennis handicap.

Chargé de mission : Le classement – Pascal GUIBERT

A ce jour, depuis la reprise de la saison 7 demandes de reclassement ont été traitées.

Seule une demande pose souci, pour une joueuse qui demande un blocage de son classement du fait de sa grossesse. Actuellement nous ne pouvons pas répondre favorablement à cette demande, la personne ne voulant pas prendre de licence cette année et il nous est impossible de bloquer un classement pour une personne non licenciée.

7 – Espace-temps accordé au président de clubs lors des réunions de Comité directeur

* **Bruno JULIEN - Jeunesse sportive de Mettray Tennis** : Le comité ne pourrait-il pas diffuser les actions entreprises par les autres clubs afin de mutualiser les idées de relance.

➤ L'idée est bonne, Les différentes actions seront mises sur le site.

* **Bruno JULIEN - Jeunesse sportive de Mettray Tennis** : L'action « Ma première raquette » ne concerne que les licences prises entre janvier et février 2021. Donc rien n'est fait pour les enfants qui se sont inscrits sur le dernier trimestre 2020, comme ils le font en général après les Forums des associations ?

Si c'est cela, c'est fort dommage, car avec le contexte actuel nous avons peu de chance d'avoir de nouveaux adhérents en début d'année alors que plane la menace d'un 3ème confinement.

➤ Il s'agit d'une action qui n'ayant pu être mise en place à la rentrée 2020 a été repositionnée pour septembre 2021.

Par contre à titre exceptionnel, il a été décidé de la mettre ponctuellement en place sur une période de 2 mois (Janvier, Février) à la reprise des écoles de tennis fin décembre suite au 2ème confinement.

A titre dérogatoire il a été décidé de répondre favorablement aux demandes des nouveaux licenciés inscrits à partir du 1^{er} décembre bien que le lancement de l'action n'ait pas été officiel mais annoncé comme ceci lors des réunions de présidents de clubs, fin novembre.

* **Philippe CAZELLES - TC Chinon** : L'aide mise en place par le comité directeur lors de la mandature précédente pour encourager la construction de court de Padel est-elle toujours en vigueur ?

- Il est proposé de poursuivre cette aide avec les critères suivants :

➤ 2500 € par court de Padel construit avec un maximum d'aide pour 2 courts par club.

➤ Une enveloppe plafond de 10.000 € est accordée pour cette action en 2021 au regard de la crise sanitaire et des modifications budgétaires (pertes de recettes) que celle-ci entraîne.

Proposition passée au vote et acceptée à l'unanimité.

10 – Informations diverses

* Nouvelle composition du bureau de la Ligue avec fonctions des élus du 37 :

Sabrina LEGER, Présidente.

Eric LEVIEUGE, Vice-président en charge du sportif.

Sophie LEROUX, Vice-présidente.

Véronique TABEY, Secrétaire générale adjointe.

Frédéric KOLVINTER, Trésorier général adjoint.

La composition des différentes commissions seront connues fin janvier.

* L'idée de l'achat d'un lance-balle qui pourrait servir à la location à destination des clubs pour apporter ponctuellement un plus pour les enseignants ou lors de manifestations promotionnelles a été émise.

- A voir, nous nous servirons des remontées d'expériences du TC Tours qui va en acquérir un prochainement.

* Fanny MALASSIGNE a fait une demande pour que durant sa période de télétravail ses frais de déplacement lors de ses interventions extérieures, lui soient comptés de son domicile et non du comité.

- Malheureusement, sur un point légal nous ne pouvons pas répondre favorablement à sa demande. La ligue nous confirme qu'en cas de contrôle de l'URSSAF nous serions dans l'irrégularité. Fanny a été mise au courant pas Eric. Elle l'a très bien compris et admet sans problème cette décision.

* L'assurance ayant versé les fonds en guise de dédommagement suite au cambriolage du comité, nous allons pour voir racheter un radar pour remplacer celui volé.

11 – Questions diverses

* **Sophie LEROUX** : Où en sommes-nous des réparations suite au cambriolage dont a été victime le siège du comité.

➤ La municipalité doit faire le nécessaire, ils seront relancés la semaine prochaine.

* **Pascal BOIDRON** : Où en sommes-nous du nombre de licenciés ?

➤ Au 8 janvier, le comité comptabilisait 7220 licenciés (3404 jeunes et 3816 adultes). Soit une baisse de date à date par rapport au 8 janvier 2020 de 1139 licences, -13,63 %.

* **Nathalie REMY** : Peut-on faire des réunions de commission en présentiel au comité ?

➤ Oui, pas de soucis tant que ça reste en petit comité. Attention aux heures de couvre-feu !

* **Guillaume VAN GHELDER** : Sait-on si des enseignants n'ont pas été payés pendant la période d'arrêt des écoles de tennis ?

➤ Normalement ça ne devrait pas, entre les mesures de chômage partiel pour les salariés des clubs et le fond de solidarité pour les indépendants.

Si tel était le cas, il faudrait voir le problème et apporter notre aide administrative si besoin.

Les infos sont disponibles dans la rubrique « Actualités » sur le site internet du comité.

* **Fabrice SCHURDEVIN** : Comment cela va-t-il se passer pour les classements individuels suite à l'arrêt des compétitions ?

➤ Les classements de Décembre et Janvier sont suspendus. Les classements seront calculés à nouveau lorsque la compétition aura repris pleinement au sein des clubs (en moyenne durant 2 mois).

* **Sophie LEROUX** : Existe-t-il des aides pour le comité pour le manque à gagner que génère cette pandémie ?

➤ Le comité avait touché lors du premier confinement une aide de 4.000 € de l'état pour compenser ce manque à gagner. Il sera surement nécessaire de constituer un nouveau dossier à la sortie de cette crise.

Il est confirmé que le plan de relance et de soutien mis en place par la FFT ne s'adresse pas aux comités départementaux.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 17h05.

Original signé et archivé au comité départemental le 14/01/2021

Philippe MERCIER
Secrétaire Général

ERIC LEVIEUGE
Président